



HAL
open science

Parisiens et paysans plaisants : mise-en-registre, subjectivation politique et camouflage lors de rencontres rurales

Félix Danos

► **To cite this version:**

Félix Danos. Parisiens et paysans plaisants : mise-en-registre, subjectivation politique et camouflage lors de rencontres rurales. *Cygne Noir*, 2022, 10, pp.44-67. <hal-05014762>

HAL Id: hal-05014762

<https://hal.science/hal-05014762v1>

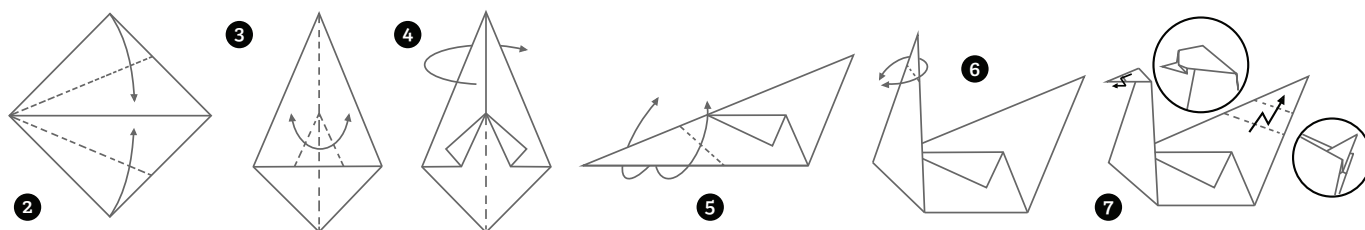
Submitted on 31 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Parisiens et paysans plaisants : mise-en-registre, subjectivation politique et camouflage lors de rencontres rurales

Félix DANOS

Cygne noir, no 10, 2022 : « Sémiotique et critique »

Résumé

Partant du positionnement explicitement opposé à la figure des « Parisiens » de deux paysannes retraitées que j'ai rencontrées lors de mon travail ethnographique dans le centre de la France, cet article propose l'analyse critique et historique d'un type d'événement de communication impliquant deux types de *personæ sociales*, les paysans et les citadins. Il propose de questionner dans quelle mesure, du point de vue des citadins (le mien), ce genre de rencontres impliquerait l'interpellation de l'*autre* paysan en tant que tel. Inversement, il propose de souligner des pistes d'émancipation, entendues comme le dépassement des catégories précédemment supposées, émergeant au cours de telles rencontres. Pour ce faire, il explore les rapports entre le processus de mise-en-registre, impliquant des positionnements réflexifs par rapport à des stéréotypes, celui de camouflage, ou de transformation matérielle visant à devenir imperceptible dans un environnement, et celui de subjectivation politique, soit l'émergence exceptionnelle de manières hétérodoxes de dénombrer (ou de mesurer) un monde social. L'article revient sur l'émergence en France d'un intérêt pour les manières de parler considérées comme non françaises, intérêt concomitant au développement d'un récit national français, et résultant dans l'émergence d'un type particulier de rencontres entre citadins et paysans. Puis il présente l'analyse d'un passage du roman biographique *La vie d'un simple* d'Émile Guillaumin, dans lequel une rencontre de ce type est mise en scène. Pour conclure, je suggère que seule une approche sémiotique et ethnographique laisse le temps et la place à une quelconque émancipation, et à la visibilisation de projets sociaux divergents.

Pour citer cet article

DANOS, Félix « Parisiens et paysans plaisants : mise-en-registre, subjectivation politique et camouflage lors de rencontres rurales », *Cygne noir*, no 10, 2022, p. 44-67.



Cet article de Revue *Cygne noir* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

PARISIENS ET PAYSANS PLAISANTS : MISE-EN-REGISTRE, SUBJECTIVATION POLITIQUE ET CAMOUFLAGE LORS DE RENCONTRES RURALES

21 août 2014. Je suis assis à la table de la cuisine de Néné¹, une femme de 80 ans, dans l'une des rues principales du centre du bourg de Ferrières-sur-Sichon, une commune d'environ 600 habitants dans le sud-est du département de l'Allier, en Montagne bourbonnaise, à l'extrême nord du Massif central. L'intérieur ombragé de cette cuisine rustique donne sur la rue qu'on appelle communément ici « route de Vichy » car elle mène, vingt-cinq kilomètres plus bas dans la vallée vers le nord-ouest, à la plus grande ville des environs. Néné, ancienne agricultrice aujourd'hui à la retraite, est assise en bout de table immédiatement à ma gauche. En face de moi, une autre femme, issue elle aussi d'une famille de métayers, est assise. C'est Danielle, 82 ans, habitant quelques maisons plus bas et que la maîtresse de maison a conviée, comme moi, à prendre le café.

Un an plus tôt, dans le cadre d'un master en sciences du langage à l'Université Paris-Descartes, initié en 2012, je suis revenu dans ce village que je connais depuis l'enfance avec pour projet de mener une étude exploratoire qui présiderait à la conception d'un projet de thèse sur le rapport entre langue et territoire dans les discours. Lors de ce premier retour à Ferrières pendant les vacances d'été 2013, j'ai prospecté dans le village pour trouver des interlocuteur·rice·s qui pourraient me parler de ce qu'on appelle ici simplement « le patois² ». Je m'intéresse à la manière dont ce mode d'expression bien distinct du français et largement incompréhensible pour moi à cette époque est qualifié dans les discours par ses locuteurs et locutrices et les personnes qui partagent leur vie. À la suite d'une conversation avec la responsable de la Maison de la vallée du Sichon – le syndicat d'initiative local –, la maison de Néné m'a été indiquée. Cette dernière a accédé à ma demande de « m'apprendre le patois », et elle m'a proposé d'inviter sa cousine Danielle à participer à nos rencontres, pour nourrir des conversations en patois.

Un an après ce premier retour, je me retrouve donc à nouveau avec les deux cousines, dont j'ai déjà enregistré les paroles à de nombreuses occasions, alors que nous échangeons à propos des manières de parler, de la vie d'autrefois et d'aujourd'hui et de leur rapport au territoire. Les deux femmes ont accepté sans hésitation que j'enregistre nos rencontres pour les besoins de ma recherche. Elles savent que je suis étudiant, mais n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt pour mes explications concernant mon projet de recherche, bien qu'elles aient réitéré chaque fois leur autorisation d'enregistrer. Elles savent également que je viens de Paris, et connaissaient mes arrière-grands-parents

maternels qui habitaient dans le village et possédaient plusieurs exploitations, sans être les patrons des deux cousines.

Ce jour-là, vers le début de notre rencontre, j'interromps la conversation pour saisir le dictaphone que j'ai laissé sur la table entre nous afin de vérifier qu'il enregistre correctement. J'en profite pour leur rappeler, une fois encore, que j'enregistre. Comme pour justifier ma pratique, j'ajoute, avec un ton d'écolier studieux : « J'enregistre pour bien m'souv'nir! » Danielle réplique : « *a lou pa- lou parizyin van rir!* » (« ah les Parisiens vont rire! »). Alors que je tâche de qualifier ma position en tant que simple apprenant du patois, dont l'objectif premier est de me souvenir des mots et paroles prononcées en patois, Danielle fait immédiatement la supposition que j'enregistre pour des tiers absents. Elle attire l'attention vers le fait que les échanges que nous sommes sur le point d'avoir cet après-midi dans la cuisine de Néné seront extraits de leur contexte immédiat, pour emprunter un chemin vers la capitale, dont je suis en quelque sorte l'émissaire. Un supposé public de Parisiens se penchera sur les mots prononcés avec certaines attentes et une certaine attention.

En évoquant le fait que j'enregistre nos paroles (et en particulier les siennes et celle de sa cousine) pour les diffuser, Danielle attire notre attention, en tant que co-participant et co-participante à l'interaction, sur des éléments du contexte. Plus précisément, elle pointe vers des signes potentiellement préexistants (notamment, implicitement, le dictaphone que je viens de désigner et, explicitement, les Parisiens supposés) en les agaçant les uns par rapport aux autres. Il ne s'agit pas pour elle de faire référence simplement à un décor préexistant et donné d'avance ; au contraire, elle met en rapport des corps (vifs ou inertes, dont le sien) et participe à l'émergence d'un cadre de participation³ particulier mais contraint historiquement, géographiquement et socialement.

Ce faisant, elle émet une conjecture⁴ quant à un effet pragmatique de l'exercice que je leur propose (ou impose, peut-être) : une réponse, une sanction⁵ sociale non locale, qui la situe, comme sa cousine, par rapport à la figure de ces *autres* Parisiens, tout comme elle me situe moi-même par rapport à eux, et, bien entendu, à elles. Ainsi, dès le début de ma recherche, s'est posée la question de ma place dans la commune, dans la cuisine de mes interlocutrices, et de la place de leurs paroles dans une chaîne intertextuelle de citations, de ré citations, d'interprétations et d'interpellations.

Dans cet article, je m'intéresserai à la manière dont un cadre de participation émergent est réflexivement situé dans le champ social, géographique et historique par des personnes participant à une interaction. J'explorerai la manière dont des figures caractérolologiques, ou *personæ* sociales⁶, sont liées à ces cadres de participation, et comment ces (stéréo)types sociaux sont eux-mêmes liés à des projets sociaux⁷ actuels ou virtuels⁸. Ceci m'amènera à questionner l'existence, dans le cas particulier de la recherche

sur le langage rural en France, de pistes d'émancipation (au sens de Rancière⁹), ou d'actualisations de projets sociaux virtuels et de remises en question des critères de définition des stéréotypes sociaux.

Partant de la conceptualisation par Erving Goffman des cadres de participation¹⁰, je présenterai les concepts, issus de l'anthropologie sémiotique, de mise-en-registre et de mise en texte, ou entextualisation¹¹, permettant d'analyser l'émergence de positionnements énonciatifs dans des chaînes d'énoncés plus ou moins diffusés ou se diffusant. Puis j'articulerai ces concepts à celui de subjectivation politique¹² proposé par Jacques Rancière et aux processus interreliés de reconnaissance, d'espionnage et de camouflage proposés par Elizabeth Povinelli¹³.

Dans un second temps, je situerai historiquement la rencontre entre citadins et paysans en France, afin de donner une épaisseur au contexte de la rencontre que j'ai esquissée en introduction. Me focalisant sur la dimension politique étatique et statistique de la recherche sur le langage en France, je montrerai que cette recherche peut être comprise comme prenant part à un projet social d'objectification des pratiques et des usages d'une part de la population habitant un territoire supposé commun. Suivant les travaux de Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel¹⁴, je défendrai l'idée que les personnes employant un langage considéré comme non français en France sont invisibilisées et marquées comme appartenant au passé (et donc comme *n'ayant pas de projet social*), d'une manière analogue à ce qu'évoque Johannes Fabian quand il parle de « déni de co-temporalité »¹⁵.

Pour finir, je reviendrai plus en détail sur un passage d'un ouvrage littéraire paru au début du xx^e siècle et témoignant de la vie d'un paysan dans le nord de l'Allier pendant la deuxième moitié du xix^e siècle : *La vie d'un simple* d'Émile Guillaumin¹⁶. Je m'interrogerai sur la permanence de potentialités d'émancipation actualisées par des mises en acte, toujours exceptionnelles, de l'égalité¹⁷. Je montrerai que les positionnements interactionnels et intertextuels des personnages dépeints dans *La vie d'un simple* peuvent être appréhendés en tant qu'actualisations de rapports politiques dépassant la scène immédiate, mais également immanents à l'interaction.

Cadres de participation, prise de contrepied et réflexivité

Lors de son intervention dans l'échange présenté en introduction, Danielle fait apparaître des participants supposés à l'interaction, participants absents qu'on peut qualifier de *virtuels*, non par opposition au *réel*, mais plutôt par distinction avec l'*actuel*¹⁸. Leur image apparaît bel et bien, même si elle est médiée par l'usage d'un signe linguistique

(la forme linguistique « les Parisiens », un véhicule-signe, au sens de Peirce¹⁹) qui fait référence à eux et à leur réception ou à leur interprétation possibles de l'interaction que je déclare enregistrer. Et cette réception envisagée implique des effets bien actuels dans l'interaction (ne serait-ce que ma simple réponse à Danielle : « nan », réfutant la possibilité d'une réaction hilare des Parisiens).

Ainsi, dans cette interaction précise, un schéma de communication simpliste²⁰ faisant la distinction entre énonciateur/énonciataire, destinataire/destinataire, ou encore locuteur/auditeur (*speaker/hearer*) ne semble pas suffisant. Goffman²¹ propose justement de décomposer cette opposition, en commençant par celle de l'énonciataire (la personne qui reçoit le message). Il souligne le fait qu'un énonciateur peut s'adresser à plusieurs personnes à la fois et de manière plus ou moins directe. Il peut même faire exprès de se faire entendre par des personnes qui ne sont pas les destinataires explicites de ses propos, notamment des *bystanders* (témoins explicites de l'interaction) ou encore des *eavesdroppers* (des oreilles indiscrettes participant subrepticement à l'interprétation de ce qui est dit). Un locuteur peut dire des choses en sachant qu'elles vont être répétées, entendues ailleurs, même en les chuchotant discrètement à l'oreille d'un auditeur particulier. Inversement, le destinataire d'un discours peut oublier (consciemment ou non) de le transmettre à qui de droit, ou simplement l'évaluer comme une information non pertinente.

Par ailleurs, pour Goffman, il y a plusieurs manières de participer à une interaction du côté de l'énonciateur (*speaker*). L'entité énonçant le message peut être vue comme limitée à la simple énonciation du message et rien d'autre, qu'il s'agisse d'une personne faisant la lecture à voix haute ou bien d'un vieux disque qui tourne en boucle. L'*animateur*, comme l'appelle le sociologue, ne fait que transmettre un message dont l'*auteur*, celui qui a écrit le texte, est autre, et dont le *principal*, celui dont le texte représente la position ou l'opinion, peut également être distinct. Enfin, la *figure* désigne un personnage mis en scène dans le discours de l'animateur pouvant se superposer également au principal et à l'auteur, ou encore à l'animateur (si, par exemple, il raconte quelque chose qui lui est arrivé)²².

Goffman propose ces distinctions pour développer la notion de *footing*, que je propose de traduire ici par l'expression « prise de contrepied »²³. Ce concept a trait à la posture, à l'alignement, au positionnement des personnes participant à une interaction, et désigne les manières dont ceux-ci marquent et distinguent des segments d'énoncés au-delà de la simple structure syntaxique, notamment en ce qui a trait à la prosodie, à l'intonation, au volume, etc. La prise de contrepied n'est pas nécessairement abrupte ou très marquée (par exemple quand un locuteur s'engage tout à coup dans une imita-

tion]), mais peut être subtile et résider simplement dans une expression accompagnant l'énoncé ou dans une intonation suggestive.

D'une part, les processus de prise de contrepied ont donc trait à la manière dont, au cours d'une interaction, des énoncés sont plus ou moins marqués en étant dirigés explicitement ou non vers quelqu'un : prononcés à la cantonade, chuchotés discrètement, ou encore scandés comme un slogan. D'autre part, non seulement les personnes qui participent à une interaction sans parler peuvent être interpellées de manière distincte par les personnes qui parlent, mais elles se positionnent elles-mêmes par rapport à ce qui est dit (ou redit). Ainsi, les distinctions évoquées plus haut entre différentes manières de participer à une interaction sociale ne sauraient être simplement employées comme des outils analytiques pour la recherche en sciences sociales. Au contraire, l'analyse des prises de contrepied inhérentes à toute situation interactionnelle implique une attention centrale à la réflexivité des locutrices et des locuteurs. En effet, c'est bien dans la manière dont une personne marque réflexivement qu'elle n'est pas l'auteure de ses propos, ou qu'elle évoque les idées de quelqu'un d'autre (voire de « personne »), et dans sa manière de suggérer que ses propos doivent être répétés (« j'ai une nouvelle! ») ou tus (« c'est un secret! »), que cette personne se positionne dans une interaction et au-delà.

Dans l'extrait introductif, par exemple, en rappelant que j'enregistre et en me positionnant explicitement comme seul destinataire de l'enregistrement (« pour bien m'souv'nir »), je provoque une réaction chez Danielle, qui affirme le fait qu'elle n'est pas dupe, et qu'elle sait que si je l'enregistre, c'est bien pour faire entendre sa parole à des tiers « parisiens ». Dans ma réponse, je ne nie pas le présupposé qu'elle mobilise (que je vais montrer l'enregistrement à des Parisiens), mais je me positionne par rapport à la réception de sa parole par les Parisiens, auxquels je suis associé et, dans une certaine mesure, au nom desquels je parle, étant moi-même, aux yeux de mes interlocutrices, un Parisien.

Registre, mise-en-registre et stéréotype

Dans ses travaux, l'anthropologue linguiste Asif Agha enrichit les apports de Goffman d'une approche sémiotique. Ce qu'il appelle l'alignement à des rôles (*role alignment*) correspond à la notion goffmanienne de prise de contrepied²⁴. Pour lui, les rôles et les positionnements au sein d'une chaîne de transmission d'énoncés sont associés à des ensembles sémiotiques hétérogènes stéréotypés, appelés registres, que les locuteurs distinguent et par rapport auxquels ils se positionnent et positionnent leurs interlocutrices et leurs interlocuteurs. Agha définit un registre comme

un modèle réflexif de comportement évaluant un répertoire sémiotique (ou un ensemble de répertoires) comme correspondant à des types précis de conduites (comme la mise en œuvre d'une certaine pratique sociale), à des catégories de personnes dont ce sont les façons de se conduire et, ainsi, à des rôles performables (*personæ*, identifiés) et aux relations entre ceux-ci²⁵.

Cependant, les registres ne sont pas simplement des unités préexistantes mais des entités émergentes par les contrastes dans l'alignement aux rôles et par le processus de mise-en-registre (*enregisterment*²⁶). Via la mise en contraste d'éléments hétérogènes (non congruents) de leur production sémiotique, les locuteurs produisent des effets de sens associant de manière contrastive certaines formes à des catégories de personnes.

Par exemple, le fait pour un jeune homme citadin de participer à des rencontres en patois autour d'un café avec des femmes âgées parlant des affaires locales introduit un contraste dans cet événement de parole, contraste qui est remarqué par les locutrices. Au cours de mes rencontres avec Danielle, cette dernière me demandait fréquemment si je comprenais ce qu'elle disait²⁷, remarquant ainsi que le fait de me parler patois n'était pas évident. Quant à Néné, il lui est arrivé souvent de souligner que je parlais bien patois, ce qu'elle n'aurait sans doute jamais fait en discutant avec sa cousine. En l'occurrence, la reconnaissance implicite par mes interlocutrices d'un contraste entre un ensemble de signes – jeunesse, éducation, origine citadine, origines sociales – et « une » manière de parler, le patois, correspond à une distinction entre ce qui est actualisé en interaction (je parle parfois patois) et ce qui serait attendu du côté du stéréotype (que je ne parle que français).

Pour synthétiser, le processus de mise-en-registre englobe la manière dont les locuteurs et les locutrices vont invoquer des stéréotypes sociaux, des registres typiques actualisés en interaction à travers leurs alignements à des rôles, par exemple en se plaçant plutôt du côté des Parisiens ou plutôt du côté des paysans. La reconnaissance de ces alignements (ou désalignements) peut, à force, se sédimenter, permettant l'émergence de nouveaux stéréotypes, comme celui, potentiel, du « Parisien qui parle patois ».

Mise-en-registre et entextualisation

Le processus de mise-en-registre implique également une association de registres spécifiques à des rôles habituellement attribués au sein des cadres de participation. Plus précisément, selon Agha, l'adoption et la reconnaissance de l'alignement à certains rôles au cours d'interactions (par exemple *animateur*, *auteur* ou *principal* du côté de la production de discours et *participant ratifié* ou *témoin* du côté de la réception) prennent

une place centrale dans ce processus²⁸. Un exemple présenté par Pierre Bourdieu dans *Langage et pouvoir symbolique* est particulièrement parlant à cet égard²⁹. Bourdieu cite un journal régional qui annonce le fait relativement remarquable que le maire de Pau a fait un discours en employant le parler local, de manière d'ailleurs très correcte (selon le journaliste). D'un côté, l'emploi de ce répertoire linguistique est marqué par le journaliste comme étant incongru (« *non congruent* » pour Agha³⁰). De l'autre, cette remarque se fonde sur la présupposition qu'un autre répertoire linguistique (le français, de toute évidence) est le répertoire congruent avec la figure du maire.

Or le registre associé au maire implique des manières d'interpréter sa parole du point de vue de sa fonction : un maire a une certaine légitimité à parler au nom de sa commune, qui serait donc le principal du discours dont il est l'auteur et l'animateur, en termes goffmaniens. Dans le journal cité par Bourdieu, le journaliste désigne la prise de parole en béarnais comme une « attention » qui « touch[e] beaucoup l'assemblée qui applaudit longuement »³¹. Ainsi, le journaliste rend également compte de la manière dont l'assemblée réagit au discours du maire, l'interprète et est disposée face à ce discours qui prend le contrepied du stéréotype mis-en-registre. Le fait d'utiliser le parler vernaculaire est donc bel et bien pour le maire de Pau une manière singulière, reconnue par la foule, de l'interpeller en tant que participante à l'interaction que constitue son discours. En somme, le registre associé au fait de parler béarnais, et distingué du stéréotype lié au maire, invoque un type de relation plus attentive (si l'on en croit le journaliste) que la normale (quelle que soit la norme supposée).

On peut s'attendre, en retour, à ce qu'en vertu de la forme linguistique employée par le maire, l'attention de la foule soit différente. Non seulement la compréhension des énoncés constituant le discours du maire pourrait être différente pour des personnes qui ne comprennent pas (ou comprennent moins) bien le français, mais on peut également supposer que la disposition des sujets parlants à écouter *ce que leur dit* un maire se présentant comme attentif a un effet sur leur propension à s'en souvenir, voire à le citer.

La prise en compte des différentes manières de participer et de s'aligner à travers des processus de mise-en-registre appelle donc également un intérêt pour les manières dont des textes – entendus comme ensembles de signes (linguistiques ou non) interprétés réflexivement comme étant relativement autonomes, recontextualisables, et associés à, ou habituellement interprétés comme indices d'un contexte typique – vont être reproduits, transmis, transformés, traduits ou non. Ce processus, que Richard Bauman et Charles L. Briggs appellent entextualisation³² (ou mise-en-texte³³), est fondamental pour comprendre non seulement quels types de textes sont diffusés, mais également quels types d'interprétations sont mobilisées par les personnes qui les citent, et quels

présupposés cadrent à leur tour l'interprétation et la diffusion (ou non) de certains morceaux d'énoncés.

L'alignement à des rôles participatifs au cours d'une interaction implique donc également un alignement au-delà de l'interaction immédiate. En effet, en endossant un rôle ou en s'en distanciant, les personnes qui participent indiquent leur rapport à d'autres contextes dans lesquels leurs paroles ont déjà été prononcées, ou d'autres encore où elles pourraient être répétées. Par exemple, en se positionnant simplement comme animatrice de ce qu'elle dit, une personne qui récite présente le texte répété comme ayant de l'autorité, *a minima* comme valant la peine d'être répété. En ce sens, l'attention aux alignements à des rôles et au processus de mise-en-registre permet de comprendre le processus d'entextualisation, à travers lequel certains morceaux de discours vont gagner en autorité et être diffusés, alors que d'autres resteront lettre morte³⁴.

Mise-en-registre, subjectivation politique et camouflage

Le processus de mise-en-registre implique d'une part la reconnaissance de catégories, de places et de fonctions à occuper, et d'autre part le dépassement ou en tout cas la transformation de ces catégories par leur mise en pratique et donc leur redéfinition, si infinitésimale soit-elle. En ce sens, il peut être rapproché de ce que Jacques Rancière appelle « le litige politique³⁵ », ou plus généralement *le* politique, par opposition à *la* politique³⁶, en tant que rencontre entre deux processus hétérogènes. D'un côté, pour Rancière, le processus de police consiste en une distribution ordonnée de places et de fonctions à des « individus » composant une société ordonnée. De l'autre, le processus d'émancipation consiste en l'émergence, au-delà des catégories définies à l'issue du processus de police, de voix discordantes remettant en cause la distribution policière des places et des fonctions et faisant apparaître une part additionnelle invisibilisée dans le découpage policier, que l'auteur appelle « la part des sans-part³⁷ ». Ce processus inverse au processus policier, Rancière le qualifie de « mise en acte » de l'égalité³⁸ dans la mesure où il s'agit pour des sujets invisibilisés au sein de l'ordre policier, et dont les voix sont considérées comme du bruit, de s'attribuer la même voix au chapitre que les personnes légitimes dans la définition des catégories pertinentes. Ce rétablissement d'un tort issu du décompte policier au moyen de la mise en acte de l'égalité, Rancière l'appelle également « subjectivation politique³⁹ ».

À titre d'exemple, Rancière évoque notamment les manifestations de 1986 en France contre la sélection à l'université. Au cours de ce mouvement social, les étudiantes et les étudiants avaient montré qu'ils et elles maîtrisaient le vocabulaire légal des

législateurs et avaient ainsi revendiqué leur part dans un processus législatif auquel ils et elles étaient soumis⁴⁰. Du point de vue de la mise-en-registre, la mise en pratique d'un certain répertoire langagier stéréotypiquement attribué à une catégorie de personnes diplômées, légitimes, potentiellement plus âgées, etc. par une catégorie de personnes typiquement non diplômées, sans légitimité à légiférer et habituellement plus jeunes remet en cause, si temporairement soit-il, un certain ordre social.

Rancière souligne, dans sa théorisation de l'émancipation, que ce processus implique la rencontre et la mise en commun de deux manières de compter. L'une est celle de la police qui définit en pratique ce qu'il convient de compter et laisse un reste. L'autre est celle de l'émancipation, qui part du reste et propose un nouveau compte laissant moins de place aux personnes qui étaient déjà comptées. En somme, ce que Rancière appelle la politique implique la rencontre entre différentes manières de compter le monde social, c'est-à-dire de le mesurer.

Elizabeth Povinelli s'interroge également sur la question de la commensuration de mondes sociaux radicalement étrangers l'un à l'autre, en revenant sur l'événement historique de la rencontre coloniale entre des Européens et des *Autres*. Au cours de cette rencontre, deux parties issues de mondes sociaux incommensurables ont été amenées à faire l'expérience d'un *Autre radical* et à produire des hypothèses sur les rationalisations de cet *Autre* en se fondant sur des présupposés eux-mêmes en grande partie incommensurables⁴¹. De cette rencontre entre des manières de mesurer le monde émerge un mi-lieu, où une certaine entente est possible⁴². Mais si une place plus ou moins institutionnelle est consacrée à ce terrain d'entente, elle ne saurait qu'être soumise à une morale⁴³ définie par les personnes ayant le pouvoir et le savoir pour maintenir ce lieu d'entente. Ainsi, si un espace de *reconnaissance* est ménagé dans l'espace politique, il ne peut jamais qu'exclure les sans-part qui ne peuvent pas (pour quelque cause que ce soit) se soumettre à la morale dominante⁴⁴. Pour accéder à cet espace, il est donc nécessaire de procéder dans une certaine mesure à un *camouflage*⁴⁵, à un processus d'effacement⁴⁶ de signes trop incongrus dans un environnement particulier. En miroir, des pratiques d'*espionnage* permettent de contrôler l'accès à ce monde social présenté comme commun, mais toujours déjà excluant. Pour Povinelli, le triptyque reconnaissance/camouflage/espionnage permet de comprendre les manières dont certains mondes sociaux, certains projets sociaux et certains projets individués demeurent à l'état de quasi-événements, ni absolument inexistants ni véritablement actualisés⁴⁷. Dans la partie qui suit, je propose d'analyser globalement la politique linguistique française en rapport avec la production des savoirs en France depuis la Révolution au prisme des rapports de reconnaissance/camouflage/espionnage.

Politique linguistique et production de savoirs sur la périphérie

En France, le projet de production structurée de savoirs sur les pratiques langagières en périphérie s'est, dès la Révolution, développé main dans la main avec le projet politique de construction historique de la nation une et indivisible. Comme l'ont montré Certeau, Julia et Revel⁴⁸, l'enquête de l'abbé Grégoire – reconnue comme la première enquête systématique sur les manières de parler non françaises en France⁴⁹ – était intimement liée au projet politique révolutionnaire. Non seulement cette enquête était explicitement située dans le projet d'« anéantir les patois »⁵⁰, mais elle proposait en filigrane un projet de thésaurisation des pratiques langagières (et sociales) associées au passé d'Ancien Régime, participant au dessein de production d'une histoire nationale moderne. En s'intéressant aux manières de parler différentes du français standard au moyen de questionnaires qu'il envoya à des notables locaux dans toute la France, Grégoire fit non seulement exister un réseau de sachants périphériques bien distinct des personnes employant les formes linguistiques qui faisaient l'objet de son enquête, mais il proposa aussi de produire une bibliothèque des patois qui, en tant qu'objets du passé, pourraient être archivés, consultés, étudiés, à mesure qu'ils cesseraient d'être pratiqués dans la vie courante, remplacés par la langue du présent et de l'avenir, le français un et indivisible⁵¹. Alors que la politique d'Ancien Régime ne faisait que peu de cas des pratiques des sujets du roi de France appartenant au Tiers état, leur reconnaissance en tant que citoyens a mené à un projet d'espionnage demandant à des notables de rendre compte des pratiques langagières principalement paysannes (c'est ainsi que Grégoire formula l'objet de son questionnaire). En conséquence, pour être tout à fait reconnus comme citoyens, ces *Autres* étaient implicitement appelés à camoufler leurs pratiques non francophones.

Au cours du XIX^e siècle, la formulation explicite du désir d'éradication des patois s'est peu à peu estompée. Pourtant, l'émergence du folklorisme et des sociétés d'antiquaires⁵² a impliqué d'établir, par l'étude des pratiques paysannes, une connaissance de l'histoire de la nation française présumée et, implicitement, l'association de ces pratiques avec un passé immémorial opposé à l'avenir francophone de la nation. Derrière des comptes rendus souvent plaisants d'observation de pratiques parfois présentées comme primitives, le simple fait d'observer ces pratiques en faisait des objets inertes et souvent décadents pour un catalogue historique de la nation⁵³. De plus, au tournant du XX^e siècle et tout au long de la Troisième République, l'institution républicaine va mettre à profit ces savoirs en interprétant la diversité manifeste de la France sur les plans géographique, technique, architectural et linguistique comme un signe de l'équilibre de la nation unie dans la diversité⁵⁴.

En somme, les particularismes locaux vont être interprétés, pour ainsi dire, en tant que richesses exploitables de la nation. Ainsi, la discipline dialectologique⁵⁵, issue de la grammaire et de la philologie, et dont l'objet est la délimitation territoriale d'espaces linguistiques (en particulier infranationaux), se développera notamment avec un objectif de documentation et d'archivage d'un patrimoine. Ce développement se fera largement sans critique aucune de son inscription politique nationaliste et universaliste⁵⁶. Encore une fois, le projet (d'espionnage et) de constitution d'un catalogue du folklore français implique la reconnaissance de tous les habitants de France en tant que citoyens potentiels. Pourtant, le développement d'un discours sur une France équilibrée suppose également pour les locuteurs non francophones de se soumettre à cette image en camouflant toute habitude qui pourrait présenter un déséquilibre en faveur du « patois ».

Dans ce contexte général s'actualiseront d'innombrables occasions particulières de parole, de rencontres plus ou moins institutionnalisées entre des collecteurs plus ou moins professionnels et des personnes interpellées en sujets d'étude⁵⁷. Une part du projet des premiers est explicite et visible : soit qu'il s'agisse de faire progresser le savoir sur le monde social⁵⁸ (pour légitimer la nation, toujours), soit qu'il s'agisse de constituer une collection de curiosités plaisantes pour le loisir de quelques-uns. L'autre part l'est moins : légitimer le bien-fondé d'une politique d'homogénéisation et donc de marginalisation des incompatibles hétérogènes tout en produisant un trésor hétéroclite de la nation une et indivisible. En revanche, rien de ce qui concerne les projets sociaux des seconds, ceux dont la parole est collectée, n'est pertinent dans cette histoire. En un sens, ceci participe à l'amuïssement, au camouflage de ces projets.

Métayers et messieurs : politique de la mise-en-registre du *paysan plaisant*

Dans son ouvrage *La vie d'un simple*, Émile Guillaumin, écrivain syndicaliste paysan du Bocage bourbonnais, dans le nord de l'Allier, se fait auteur et animateur de la biographie et de la voix de Tiennon, son vieux voisin métayer né au mitan du XIX^e siècle dont il cite les mots en les reformulant pour « [l]es messieurs de Paris [qui] ne comprendraient pas⁵⁹ ». Bien que n'étant pas chercheur, Guillaumin offre aux historiens du monde rural un document important pour la compréhension des rapports sociaux et politiques dans cette région à l'époque⁶⁰. Ne versant pas dans un folklorisme romantique, le roman se veut réaliste et présente une illustration des conditions paysannes et en particulier du rapport entre les métayers, payant en nature la location de leur exploitation agricole, et leurs patrons. Une séquence de l'œuvre rend spécifiquement compte d'une rencontre de Tiennon et de sa famille avec des bourgeois venus collecter leurs paroles.

Mlle Julie, la cuisinière du patron, vient un jour chercher deux poulets de la redevance que Tiennon doit payer dans le cadre de son bail de métayage. La cuisinière remarque que les deux volailles sont bien engraisées, en particulier le coq, et insiste : Tiennon devrait toujours lui fournir des volailles de la même qualité. Tiennon reconnaît volontiers que les volailles sont bien en chair :

« Oh! oui, mademoiselle, fis-je, je voudrais bien que ce soit mon ventre qui lui serve de cimetière.

La [cuisinière] remarqua le mot.

« Comment avez-vous dit? » reprit-elle.

Je craignis que cela ne lui ait déplu.

« Allons, répétez, voyons!

— Mademoiselle, j'ai dit qu'à ce coq-là mon ventre servirait bien de cimetière. C'est une blague du pays que j'ai citée en manière de plaisanterie ; il ne faut pas vous en fâcher : je sais bien que les poulets ne sont pas faits pour moi... »

Mlle Julie partit d'un franc éclat de rire.

« Je le retiendrai, ce mot-là, Tiennon, et je le servirai à d'autres qu'il amusera, soyez sûr. Jamais encore je ne l'avais entendu⁶¹. »

L'analyse de ce passage à lumière de marques d'entextualisation et de positionnements dans un cadre de participation permet de faire apparaître l'émergence contrastive de registres associés à des *personæ* sociales. Un énoncé qualifié de « mot » est reconnu par la cuisinière comme remarquable. Dans un premier temps, il n'est pourtant pas évident pour Tiennon de savoir quelle dimension de l'énoncé est remarquable. Le métayer va donc explicitement proposer un cadrage qualifiant l'énoncé de « blague » et de « plaisanterie » associée au « pays », et dont il n'est pas l'auteur, mais qu'il ne fait qu'animer (« cit[er] »). Insistant sur le fait que l'énoncé ne doit pas être pris au sérieux, Tiennon présuppose implicitement l'interprétation sérieuse de la phrase, impliquant une prise de contrepied bien moins plaisante. Selon cette deuxième interprétation, Tiennon répondrait à Mlle Julie qu'il préférerait manger ces volailles que payer sa redevance. En réaffirmant l'idée que « les poulets ne sont pas faits pour [lui] », il naturalise le statu quo où un bail et des obligations le lient à son patron, mais explicite en même temps l'idée que son énoncé implique une revendication opposée à cet état de fait.

Associées à chacune des deux interprétations possibles et superposées de l'énoncé, deux figures du métayer/paysan émergent. D'un côté, le paysan qui fâche sa hiérarchie – incarnée par le personnage de Mlle Julie – serait l'auteur et principal du « mot » : il revendique le droit de manger le coq que son épouse a bien engraisé. De l'autre, le paysan plaisant(in), qui amuse sa hiérarchie en citant des paroles cocasses du pays, n'en est ni l'auteur ni le principal, mais simplement l'animateur. Ce ne sont donc pas simplement les formes linguistiques qui importent mais bel et bien leur localisation dans

un espace discursif. L'éclat de rire de la cuisinière, puis sa promesse de retenir et de « servir » le mot de Tiennon valent pour preuve du fait qu'elle prend en charge le registre du paysan plaisant.

Dans la suite du texte, il s'avère que Mlle Julie a tenu parole, et qu'elle a « servi » l'énoncé « à d'autres », et même sans doute en même temps que le coq qu'il prenait pour objet, puisque M. Frédéric, le patron (qui appelle tous ses employés « Chose »), va voir Tiennon :

« Chose, tu as des expressions délicieuses. Je vais avoir prochainement mes amis Granval et Decaumont ; nous viendrons ensemble et tu tâcheras de trouver des choses drôles comme celles que tu as dites à Mlle Julie, l'autre jour, à propos des coqs. »

Il tint parole. Plusieurs fois, dans le courant du mois d'août, il vint le soir avec deux messieurs. Ils arrivaient fumant leurs pipes à l'heure où nous mangions la soupe, s'asseyaient à proximité de la table, nous disant à chaque fois :

« Causez selon votre habitude, mes braves, ne faites pas attention à nous. »

Mais, bien entendu, nous ne parlions que pour leur répondre quand ils nous interrogeaient directement. [...] Oui, c'était bien pour que je leur serve de jouet qu'ils venaient flânocher dans notre maison. Ils ne me faisaient parler que pour rire de mon langage incorrect, de mes réponses naïves et maladroitesses. S'il m'arrivait de sortir une répartie particulièrement drôle, M. Decaumont tirait son carnet :

« Je note! Je note! Faisait-il. J'utiliserai ça pour des scènes champêtres dans mon prochain roman⁶². »

Filant la métaphore gastronomique, M. Frédéric s'aligne à l'interprétation qu'on peut qualifier de consumériste, formulée d'abord par Mlle Julie, de l'énoncé. Ce faisant, il produit un cadre d'entextualisation et définit quels aspects de la parole de Tiennon sont pertinents à citer et à re-citer : leur forme « délicieuse », « drôle », *habituelle*⁶³, que le narrateur Tiennon qualifie réflexivement (en prenant en charge des catégories stigmatisantes) de « naïves », « maladroitesses » et « incorrect[es] ». Ainsi, le registre du paysan plaisant, que Tiennon avait fait apparaître (en partie) pour camoufler ses revendications matérielles, fait irruption à la table de la famille des métayers par l'intrusion des oreilles indiscretes des « messieurs ». Ces inquisiteurs espionnent ainsi les paysans comme pour se confirmer à eux-mêmes l'existence habituelle de ces drôles de manières de parler.

Cette mise-en-registre est également une mise en scène, ou performance, au sens de Bauman et Briggs⁶⁴, comprise au prisme de ses liens avec d'autres événements de parole. Les bourgeois se constituent en spectateurs et interpellent les paysans en tant que performeurs. Ce faisant, ils actualisent un agencement de l'interaction où les paysans sont contraints au camouflage et réduits à être reconnus uniquement comme jouant les rôles prédéfinis pour eux par les bourgeois. Il ne pourrait pas, dans ce contexte, être question pour les paysans de discuter de leur condition sociale, de critiquer leur

maître, ou même d'évoquer le fait que, pendant qu'ils ne mangent que de la soupe, les patrons bien repus des poulets engraisés par les métayers se délectent à présent de la forme des paroles de ces derniers. C'est en définitive le registre du paysan plaisant qui sera « utilis[é] » par M. Decaumont pour le loisir de ses lecteurs citadins, réactualisant ainsi, au niveau d'une interaction médiée par l'écriture, le cadre interactionnel où les paysans récitent des formes curieuses pour le plaisir de spectateurs citadins.

Le rire de ces messieurs a, ici aussi, un rôle fondamental dans la définition de la place que peuvent prendre les paysans dans une interaction avec leur hiérarchie. Sans nul doute, ils ont droit à la parole, mais celle-ci est reconnue dans la mesure où elle ne dépasse pas le cadre de la plaisanterie. Plutôt, ils peuvent parler tant que leur parole peut être interprétée de manière plaisante par les patrons, tant qu'elle peut être enregistrée comme correspondant à la figure du paysan plaisant, voire du paysan-jouet. Par opposition, la figure des patrons se distingue en tant que sérieux sans trop l'être, attentifs à la vie paysanne plaisante, à une condition paysanne telle qu'elle leur est acceptable, à savoir quand en est camouflée la dimension revendicative.

Ici, la revendication de Tiennon transparait au minimum dans la forme même du compte rendu que constitue le texte étudié. En dénonçant les pratiques intrusives et humiliantes de son patron et des amis de ce dernier à un écrivain (Émile Guillaumin) qui lui promet de publier son récit, Tiennon fait apparaître ce qui était camouflé lors de ces soirées, un propos qu'il n'était pas question de donner à voir en présence du maître. Paradoxalement, c'est en français standard et écrit que cette revendication trouve voix au chapitre. Un camouflage d'une autre dimension de la parole paysanne est dès lors également opéré sur un autre plan : pour que le propos de Tiennon devienne audible, il doit abandonner sa forme stigmatisée et être traduit.

Émancipation, police et mise-en-registre

Quand Tiennon laisse échapper l'énoncé si plaisant pour sa hiérarchie, et avec lui son désir de décider de qui mange quoi, on peut dire qu'il met en acte l'égalité, au sens de Rancière, puisqu'il questionne, si subrepticement soit-il, la légitimité de la distribution des ressources et du compte des deux poulets qui iront au patron. Ce faisant, il se met à égalité avec son patron, à qui le contrat de métayage profite, et qui peut à dessein en dicter les conditions. Il suggère la possibilité pour lui de profiter, à la place de son patron, des fruits du travail de sa famille. Ainsi, le registre opposé au paysan plaisant pourrait être tout aussi bien qualifié de registre du paysan s'émancipant.

Comme le montre l'extrait, le registre du paysan plaisant présuppose celui du paysan s'émancipant, et le processus de mise-en-registre implique donc ici une réduction de l'un à l'autre, le camouflage de l'un en l'autre par la personne qui le mobilise. À l'issue de l'apparition en discours d'une potentialité d'émancipation, le projet social porté par l'énoncé est amui par le biais de l'entextualisation de l'énoncé en tant qu'appartenant au type des énoncés drôles ou « délicieu[x] ». Ainsi disparaît la possibilité d'une réponse négative à la requête du patron au métayer de lui fournir deux poulets. Ceci entraîne alors une seconde requête de la part du patron : Tiennon devra maintenant s'employer à divertir celui qu'il nourrit déjà.

De ce fait, la sanction au débordement que constituait l'apparition du paysan revendicatif s'émancipant est sans appel, et passe par une réitération (« Plusieurs fois ») de l'interpellation de Tiennon et des siens en tant que paysans plaisants. Le résultat de cette réaction policière (et pas nécessairement consciente ou volontaire) de recadrage de Tiennon en tant que paysan docile peut entraîner une autre réduction, une autre réaction : pour faire cesser les moqueries, il peut simplement se taire, et ce, tant qu'il ne saura pas parler « correctement ». C'est de cette manière que se réactualise une distinction essentielle : celle entre la parole qui a voix au chapitre et celle qui vaut à peine mieux que du bruit ; d'un côté le parler des écrivains et des messieurs, de l'autre celui des paysans, qui prête à rire.

Le rire des Parisiens et la parole patoise des vieilles métayères

Ce rire, je l'ai souvent entendu chez Néné au cours de nos rencontres, elles aussi fort plaisantes. Non seulement les deux femmes riaient souvent d'elles-mêmes, comme ce fut le cas au cours de l'interaction que j'ai décrite au début de cet article, riaient du simple fait qu'elles parlaient patois. Mais elles riaient également à leur tour d'autres personnes parlant patois, et pouvaient parfois produire des imitations de ces *Autres* : des vieux d'une autre époque, encore plus précaires qu'elles, ou des personnes vivant plus haut dans la montagne et parlant de manières encore « plus patoises » qu'elles. Elles se distinguaient en riant de ces *Autres* et en prenant place sur l'axe de différenciation⁶⁵ Parisien/patoisant-plaisant. D'un côté, en orientant leur regard et le mien vers ces *Autres* trop patoisants, elles se rapprochaient du côté des juges/espions parisiens et participaient à la collecte, à la mise en scène des autres patoisants-plaisants. De l'autre, elles se mettaient elles-mêmes en scène comme patoisantes-plaisantes dont le rôle réflexivement marqué était de faire rire les Parisiens.

De mon côté, ma requête auprès de Néné de m'enseigner le patois n'aurait pu être anodine vu l'historicité de ce genre de rencontres illustrée par l'extrait de Guillaumin. Bien entendu, je n'ai jamais eu sur les deux métayères retraitées l'ascendant que M. Frédéric avait sur Tiennon : je n'étais pas leur patron. Pourtant, il me semble important de ne pas minimiser la place déterminante de l'histoire, des habitudes et des usages dans les rencontres entre paysans et gens de la ville. Un jour, faisant la distinction entre les deux générations de patrons de ses propres parents, Néné a souligné le fait que le père ne rentrait jamais chez les métayers, alors que le fils, bien plus sympathique, rentrait parfois dans leur cuisine. Ainsi, comme Tiennon semble pouvoir s'estimer heureux (en tout cas dans un premier temps) du fait que la cuisinière n'ait pas mal pris son bon mot, Néné semble, elle aussi, susceptible de prendre l'intrusion, quelque peu espionne, d'un fils de bourgeois dans sa cuisine, comme un moindre mal.

De plus, en acceptant de m'accueillir, Danielle et Néné gardaient un certain contrôle sur ce que je verrais du patois et des personnes qui le parlent. Elles pouvaient se présenter au nom des patoisants de la commune, camoufler ce qu'elles estimaient être « trop patois » et me « servir » un patois moralement acceptable en s'alignant sur les attentes supposées des Parisiens. Il ne s'agit pas de dire que les deux femmes m'auraient menti ou auraient déformé les pratiques patoises ordinaires pour mon agrément, mais simplement de comprendre que le cadre interactionnel avait une propension à réactualiser des rapports entre un centre et une périphérie⁶⁶. En effet, dans un premier temps, mes conversations avec les deux cousines étaient agrémentées de marques réflexives des « bons mots » qu'elles me servaient, des discours nostalgiques sur un âge d'or passé, *din l'tin* « dans le temps ». Ce n'est qu'après des heures de conversation avec ces deux cousines qu'elles ont commencé à évoquer leur condition paysanne par des discours, souvent – mais pas nécessairement – en patois, en abordant notamment le fait qu'en tant que femmes et filles de métayers, elles n'ont jamais été payées et qu'en conséquence elles ne touchent aujourd'hui pas de retraite, alors qu'elles ont travaillé toute leur vie.

Ceci appelle à réfléchir avec Briggs⁶⁷ sur la place laissée aux personnes que l'on rencontre dans le cadre d'une ethnographie et des perspectives émancipatrices qu'on leur ménage, ou plutôt qu'elles se ménagent elles-mêmes au cours de ces rencontres. Ainsi, dès le début de ma recherche, j'ai voulu laisser l'espace nécessaire à mes interlocutrices afin qu'elles puissent définir le cadre interactionnel de nos rencontres. J'étais invité dans la cuisine de Néné (puis, plus tard, celle de Danielle) pour prendre le café, comme l'étaient parfois d'autres voisins, voisines, d'autres ami·e·s, et bien que ce cadre ne soit pas tout à fait ordinaire, il n'était pas aussi intrusif que la mise en scène organisée par M. Frédéric dans l'extrait étudié plus haut.

Malgré l'importance d'une attention au cadre immédiat d'interactions ethnographiques, ce type de recherche ne saurait se limiter à une expérience immédiate de signes linguistiques et non linguistiques hétérogènes apparaissant pendant la période d'une ethnographie, mais doit s'ancrer dans une histoire des discours, appelant à l'analyse contextualisée de processus sémiotiques moins immédiats, prenant par exemple forme dans des objets littéraires. C'est dans le temps long⁶⁸ ethnographique et historique que des pistes d'émancipation peuvent apparaître, que des projets sociaux (ne serait-ce que celui de survivre à un monde social qui s'efface) deviennent visibles. Ceci nous permet d'appréhender des plaisanteries comme des contrepieds issus de rapports de pouvoir, comme des apparitions exceptionnelles de potentialités d'émancipation qui persistent malgré tout dans un monde social périphérique.

Bibliographie

- AGHA, Asif, « Voice, Footing, Enregisterment », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, no 1, 2005, p. 38-59.
- , *Language and Social Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- ALTHUSSER, Louis, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », reproduit dans *Sur la reproduction*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 263-306.
- BAUMAN, Richard & Charles L. BRIGGS, « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, 1990, p. 59-88.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- BOUTET, Josiane, « Langues et enquêtes quantitatives. Introduction », *Langage et société*, no 155, 2016, p. 7-14.
- BRIGGS, Charles L., *Learning How to Ask: A Sociolinguistic Appraisal of the Role of the Interview in Social Science Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- , *Unlearning: Rethinking Poetics, Pandemics, and the Politics of Knowledge*, Logan, Utah State University Press, 2021.
- BRUN-TRIGAUD, Guylaine, *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon, Université Jean-Moulin, 1990.
- CANUT, Cécile, Félix DANOS, Manon HIM-AQUILLI & Caroline PANIS, *Le langage, une pratique sociale : éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018.

- COCHET, Hubert « Maintien tardif du métayage et dynamiques des systèmes de production dans le Bocage bourbonnais », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, no 15, 2004, p. 1-18.
- DANOS, Félix, *Le patois des autres : rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris, 2019.
- , « "Il m'a bien parlé l'bonhomme mais j'ai pas compris c'qu'il m'a dit!" Approche anthropologique sémiotique des discours réflexifs sur le langage en milieu rural », *Signifiances (Signifying)*, vol. 4, no 1, 2020, p. 166-181.
- DE CERTEAU, Michel, Dominique JULIA & Jacques REVEL, *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2002 [1975].
- FABIAN, Johannes, *Time and the Other: How Anthropology Makes its Objects*, New York, Columbia University Press, 1983.
- GAL, Susan & Judith T. IRVINE, *Signs of Difference: Language and Ideology in Social Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.
- , « Language Ideology and Linguistic Differentiation » dans P. V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language: Ideologies, politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, 2000, p. 35-84.
- GOFFMAN, Erving, *Forms of Talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1981.
- , *Façons de parler*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Minuit, 1987.
- GRÉGOIRE, Henri (abbé), « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois, et d'universaliser l'usage de la langue française », dans M. de Certeau et al., *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2002 [1975], p. 331-351.
- GUILLAUMIN, Émile, *La vie d'un simple*, Paris, Le Livre de Poche, 1997 [1904].
- HANKS, William F., *Referential Practice: Language and Lived Space among the Maya*, Chicago, University of Chicago Press, 1990.
- , « Exorcism and the Description of Participant Roles », dans M. Silverstein & G. Urban (dir.), *Natural Histories of Discourse*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.
- KOCKELMAN, Paul, *The Art of Interpretation in the Age of Computation*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- LEVINSON, Stephen C., « Putting linguistics on a proper footing: Explorations in Goffman's concepts of participation », dans P. Drew & A. Wootton (dir.), *Erving Goffman: Exploring the interaction order*, Oxford, Polity Press, 1987, p. 161-227.
- LOTMAN, Juri, « On the semiosphere », *Sign Systems Studies*, vol. 33, no 1, 2005, p. 205-229.

- MASQUELIER, Bertrand & Jean-Louis SIRAN (dir.), *Pour une anthropologie de l'interlocution*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- PARMENTIER, Richard J., *Signs in Society: Studies in Semiotic Anthropology*, Bloomington, Indiana University Press, 1994.
- POVINELLI, Elizabeth, *The Cunning of Recognition: Indigenous Alterities and the Making of Australian Multiculturalism*, Durham, Duke University Press, 2002.
- , *Economies of Abandonment: Social Belonging and Endurance in Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 2011.
- , *Between Gaia and Ground: Four Axioms of Existence and the Ancestral Catastrophe of Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 2021.
- QUINT, Nicolas & Maximilien GUÉRIN, « Les parlers du Croissant : des langues à découvrir », *Langues & Cités*, no 30, 2021, p. 2-3. URL : <https://www.languesetcite.fr/200>.
- RANCIÈRE, Jacques, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, éd. critique par T. de Mauro, Paris, Payot, 1995 [1967].
- SILVERSTEIN, Michael, « The Whens and Wheres – As Well As Hows – of Ethnolinguistic Recognition », *Public Culture*, vol. 15, no 3, p. 531-557.
- SILVERSTEIN, Michael & Greg URBAN, « The Natural History of Discourses », dans M. Silverstein & G. Urban (dir.), *Natural Histories of Discourse*, Chicago, The University of Chicago Press, 1996, p. 1-15.
- THIESSE, Anne-Marie, « Les deux identités de la France », *Modern & Contemporary France*, vol. 9, no 1, 2001, p. 9-18.
- , *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997.
- VELAY-VALLANTIN, Catherine, « Le conte populaire au congrès international de folklore de 1937 ou l'apport de l'école historique-géographique finnoise », dans J. Christophe, D.-M. Boëll & R. Meyran (dir.), *Du folklore à l'ethnologie française*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 318-327.
- ZANTEDESCHI, Francesco, « La dialectologie avant sa disciplinarisation : la Société pour l'étude des langues romanes, *Romania*, et le statut de la langue d'oc », *Les dossiers d'HEL*, no 5, 2012, p. 1-10.

Notes

- 1 Les prénoms et surnoms des participantes ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.
- 2 En termes géolinguistiques, ce que les locuteurs appellent ainsi appartient à une variété de langue romane parlée dans l'extrême est de la zone dite du Croissant, et à la rencontre entre les aires d'oïl, d'oc et du francoprovençal (arpitan). Voir N. QUINT & M. GUÉRIN, « Les parlers du Croissant : des langues à découvrir », *Langues & Cités*, no 30, 2021, p. 2-3 ; G. BRUN-TRIGAUD, *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle*, Lyon, Université Jean-Moulin, 1990.
- 3 E. GOFFMAN, *Forms of Talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1981, p. 124-159 ; W. HANKS, *Referential Practice: Language and Lived Space among the Maya*, Chicago, University of Chicago Press, 1990, p. 142.
- 4 « À travers des actes d'attention, les gens remarquent des phénomènes, par contraste avec un décor, en les appréhendant en tant que signes. Ils font des suppositions [*guesses*] quant à ce que ces signes posés veulent dire. Peirce appelait ces suppositions des abductions. Une supposition est à la fois une communication (parfois seulement avec soi-même) et un chemin vers d'autres suppositions qui commentent la première sous forme de réaction métasémiotique, en étendant la supposition précédente ou en la révisant. Tout acte de conjecture implique des prises en charge futures [*uptakes*], c'est-à-dire encore plus d'hypothèses. » S. GAL & J. IRVINE, *Signs of Difference: Language and Ideology in Social Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019, p. 15 (ma traduction).
- 5 J'entends ce terme sans connotation négative, et sans supposer d'ailleurs qu'une sanction puisse être, de manière inhérente, strictement positive ou négative. Comme nous le verrons d'ailleurs, le fait de remarquer quelque chose, même avec bienveillance, peut avoir – voire a souvent – des effets catégorisants, hiérarchisants ou essentialisants.
- 6 A. AGHA, « Voice, Footing, Enregisterment », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, no 1, 2005, p. 38.
- 7 Pour Elizabeth Povinelli, les projets sociaux sont des « pratiques d'agrégations » ayant cours au sein de mondes sociaux, plus englobants et difficiles à délimiter précisément. Ces pratiques (les projets sociaux) « désagrègent certains aspects des mondes sociaux et agrègent des projets individuels plus ou moins en un tout ». Pour mon propos, je me baserai sur ces propositions pour définir un *projet social* comme un processus collectif impliquant la remise en cause d'un certain statu quo et permettant l'apparition de nouvelles potentialités d'action actualisées : les projets individuels. E. POVINELLI, *Economies of Abandonment: Social Belonging and Endurance in Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 2011, p. 7-8.
- 8 P. KOCKELMAN, *The Art of Interpretation in the Age of Computation*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 132-133.
- 9 J. RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998, p. 112-113.
- 10 E. GOFFMAN, *Forms of Talk*, *op. cit.*, p. 124-159.
- 11 A. AGHA, « Voice, Footing, Enregisterment », *loc. cit.*, p. 38.
- 12 J. RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, *op. cit.*, p. 119.
- 13 E. POVINELLI, *Economies of Abandonment*, *op. cit.*, p. 30 ; E. POVINELLI, *Between Gaia and Ground: Four Axioms of Existence and the Ancestral Catastrophe of Late Liberalism*, Durham, Duke University Press, 2021, p. 135-136.
- 14 M. DE CERTEAU et al., *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2002 [1975].
- 15 J. FABIAN, *Time and the Other: How Anthropology Makes its Objects*, New York, Columbia University Press, 1983, p. 35.

- 16 E. GUILLAUMIN, *La vie d'un simple*, Paris, Le Livre de Poche, 1997 [1904].
- 17 J. RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, *op. cit.*, p. 169.
- 18 Paul Kockelman adopte un point de vue pragmatiste américain pour explorer de manière particulièrement pertinente les articulations entre actuel et virtuel, notamment chez Michel Serres et ses héritiers. P. KOCKELMAN, *The Art of Interpretation in the Age of Computation*, *op. cit.*, p. 131-132.
- 19 Voir R. PARMENTIER, *Signs in Society: Studies in Semiotic Anthropology*, Bloomington, Indiana University Press, 1994, p. 40.
- 20 Tel que celui mobilisé notamment par Saussure dans le Cours de linguistique générale. F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, éd. critique par T. de Mauro, Paris, Payot, 1995 [1967], p. 27.
- 21 E. GOFFMAN, *Forms of Talk*, *op. cit.*, p. 131-140 ; voir également W. HANKS, « Exorcism and the Description of Participant Roles », dans M. Silverstein & G. Urban (dir.), *Natural Histories of Discourse*, Chicago, University of Chicago Press, 1996, p. 163 ; S. LEVINSON, « Putting linguistics on a proper footing: Explorations in Goffman's concepts of participation », dans P. Drew & A. Wootton (dir.), *Erving Goffman: Exploring the interaction order*, Oxford, Polity Press, 1987, p. 161-227 ; C. BRIGGS, *Learning How to Ask: A Sociolinguistic Appraisal of the Role of the Interview in Social Science Research*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 40-60.
- 22 E. GOFFMAN, *Forms of Talk*, *op. cit.*, p. 226.
- 23 La traduction française par « position » (E. GOFFMAN, *Façons de parler*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Minuit, 1987) pose problème à mon sens, notamment car elle évacue malheureusement la dimension processuelle prise en charge en anglais par le suffixe gérondif *-ing* du substantif. Afin de conserver cette dimension dans une expression française, j'emploie l'expression « prise de contrepied » et ses dérivés, par exemple « prendre le contrepied ». C'est à dessein que cette traduction apporte une dimension supplémentaire à la formulation anglaise. En effet, en invoquant la notion de *contrepied*, je souhaite souligner le fait que ces genres de positionnement sont identifiables en réponse à d'autres, soit immédiatement préexistants, soit invoqués ou présupposés par les locuteurs/agents. En ce sens, je souligne la dimension intrinsèquement interlocutive. Voir B. MASQUELIER & J.-L. SIRAN (dir.), *Pour une anthropologie de l'interlocution*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- 24 A. AGHA, « Voice, Footing, Enregisterment », *loc. cit.*, p. 54.
- 25 A. AGHA, *Language and Social Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 147 (ma traduction).
- 26 M. SILVERSTEIN, « The Whens and Wheres – As Well As Hows – of Ethnolinguistic Recognition », *Public Culture*, vol. 15, no 3, p. 541.
- 27 F. DANOS, « "Il m'a bien parlé l'bonhomme mais j'ai pas compris c'qu'il m'a dit!" Approche anthropologique sémiotique des discours réflexifs sur le langage en milieu rural », *Signifiances (Signifying)*, vol. 4, no 1, 2020, p. 172.
- 28 A. AGHA, « Voice, Footing, Enregisterment », *loc. cit.*, p. 54.
- 29 P. BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 101-102.
- 30 A. AGHA, *Language and Social Relations*, *op. cit.*, p. 24.
- 31 P. BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, p. 101.
- 32 R. BAUMAN & C. BRIGGS, « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, 1990, p. 80 ; M. SILVERSTEIN & G. URBAN, « The Natural History of Discourses », dans M. Silverstein & G. Urban (dir.), *Natural Histories of Discourse*, Chicago, The University of Chicago Press, 1996, p. 1-15.
- 33 C. CANUT *et al.*, *Le langage, une pratique sociale : éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2018, p. 350-351.

- 34 C. BRIGGS, *Unlearning: Rethinking Poetics, Pandemics, and the Politics of Knowledge*, Logan, Utah State University Press, 2021, p. 146.
- 35 J. RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, op. cit., p. 237.
- 36 *Ibid.*, p. 113.
- 37 *Ibid.*, p. 238.
- 38 *Ibid.*, p. 116.
- 39 *Ibid.*, p. 119.
- 40 *Ibid.*, p. 104-105.
- 41 E. POVINELLI, « Radical Worlds: The Anthropology of Incommensurability and Inconceivability », *Annual Review of Anthropology*, vol. 30, 2001, p. 324.
- 42 E. POVINELLI, *The Cunning of Recognition: Indigenous Alterities and the Making of Australian Multiculturalism*, Durham, Duke University Press, 2002, p. 95-96.
- 43 Povinelli définit la morale comme un espace échappant à la critique, espace délimité par une évidence issue d'une abduction extrême (au sens de Peirce) : une impossibilité a priori de penser que les choses pourraient être autrement. L'auteure soutient que bien que le libéralisme prétende offrir la possibilité d'un débat rationnel sur tous les sujets, ceci implique de rejeter en marge les sujets trop « répugnants » pour être soumis à la critique. Prenant l'exemple de pratiques rituelles punitives ou sexuelles chez des Aborigènes australiens, elle montre que le caractère « répugnant » de ces pratiques échappe à l'examen critique, et que celles-ci tombent, en contexte colonial, sous la coupe de l'interdit moral, car les législateurs ne peuvent concevoir comment ces pratiques pourraient être autrement que condamnables. En ce qui concerne mon travail, ce cadre peut être appliqué *mutatis mutandis* aux registres linguistiques hiérarchisés : s'il est prétendument possible de s'exprimer comme bon nous semble dans une société démocratique, les registres considérés comme vulgaires, erronés, fautifs tombent sous la coupe de l'interdit moral, à proscrire, notamment pour la bonne santé (morale) de la population. E. POVINELLI, *The Cunning of Recognition*, op. cit., p. 10-17.
- 44 *Ibid.*, p. 169.
- 45 Si le terme « camouflage » peut être entendu avec une connotation négative de l'ordre du subterfuge ou de la tromperie, je l'utilise ici comme Povinelli, c'est-à-dire désignant un processus physique, incarné, consistant à se confondre avec son environnement, notamment pour des raisons de survie, et n'impliquant pas une intention négative de la part de la personne qui se camoufle. E. POVINELLI, *Economies of Abandonment*, op. cit., p. 30-31.
- 46 Plus généralement, au sujet de l'effacement en tant que processus sémiotique, voir S. GAL & J. T. IRVINE, « Language Ideology and Linguistic Differentiation » dans P. V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language: Ideologies, politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, 2000, p. 35-84 ; S. GAL & J. T. IRVINE, *Signs of Difference*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.
- 47 E. POVINELLI, *Economies of Abandonment*, op. cit., p. 30-31.
- 48 M. DE CERTEAU et al., *Une politique de la langue*, op. cit.
- 49 J. BOUTET, « Langues et enquêtes quantitatives. Introduction », *Langage et société*, no 155, 2016, p. 9.
- 50 H. GRÉGOIRE, « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois, et d'universaliser l'usage de la langue française », dans M. de Certeau et al., *Une politique de la langue*, op. cit., p. 331.
- 51 M. DE CERTEAU et al., *Une politique de la langue*, op. cit., p. 109-111.
- 52 M. OZOUF, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 36, no 2, 1981, p. 212.

- 53 C. VELAY-VALLANTIN, « Le conte populaire au congrès international de folklore de 1937 ou l'apport de l'école historique-géographique finnoise », dans J. Christophe et al. (dir.), *Du folklore à l'ethnologie française*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 321.
- 54 A.-M. THIESSE, « Les deux identités de la France », *Modern & Contemporary France*, vol. 9, no 1, 2001, p. 11-12 ; A.-M. THIESSE, *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 33.
- 55 F. ZANTEDESCHI, « La dialectologie avant sa disciplinarisation : la Société pour l'étude des langues romanes, *Romania*, et le statut de la langue d'oc », *Les dossiers d'HEL*, no 5, 2012, p. 1-10.
- 56 F. DANOS, *Le patois des autres : rapport langue-territoire et subjectivation politique en milieu rural*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris, 2019.
- 57 L. ALTHUSSER, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) » (1970), reproduit dans *Sur la reproduction*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, p. 187-188.
- 58 Notons que la constitution de ce savoir sur le monde social prend part au projet progressiste visant à amener la France dans l'industrialisation.
- 59 E. GUILLAUMIN, *La vie d'un simple*, op. cit., p. 20.
- 60 H. COCHET, « Maintien tardif du métayage et dynamiques des systèmes de production dans le Bocage bourbonnais », *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, no 15, 2004, p. 3.
- 61 E. GUILLAUMIN, *La vie d'un simple*, op. cit., p. 151.
- 62 *Ibid.*, p. 151-152.
- 63 M. Frédéric demande aux métayers de parler « selon [leur] habitude ».
- 64 R. BAUMAN & C. BRIGGS, « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *loc. cit.*, p. 75.
- 65 S. GAL & J. IRVINE, *Signs of Difference*, op. cit., p. 117-132.
- 66 Les travaux de Lotman sur la sémiosphère soulignent d'ailleurs l'importance fondamentale de ces rapports frontaliers dans la constitution même de ce qu'on pourrait appeler un espace commun d'entendement, avec son centre et sa périphérie. (Je remercie Simon Levesque d'avoir attiré mon attention sur ce point.) J. LOTMAN, « On semiosphere », *Sign Systems Studies*, vol. 33, no 1, 2005, p. 208-213.
- 67 C. BRIGGS, *Learning How to Ask*, op. cit., p. 94-102.
- 68 C. CANUT et al., *Le langage, une pratique sociale*, op. cit., p. 349.

